

**CENTRE CANADIEN DE LUTTE CONTRE L'ALCOOLISME
ET LES TOXICOMANIES
GROUPE DE TRAVAIL NATIONAL SUR LES POLITIQUES**

MANDAT

Objet :

Le Groupe de travail national sur les politiques [GTNP] offre une tribune à l'intention des organismes ou particuliers qui ont une expertise dans le domaine des toxicomanies et a pour mission de les regrouper afin qu'ils participent à une vaste discussion et qu'ils analysent des sujets et des questions en matière de politiques d'un point de vue national. Il ne s'agit pas d'un groupe de pression, mais il offre une analyse des « pratiques exemplaires » et communique des points de vue pour prise en considération par le Conseil du CCLAT et le milieu des toxicomanies.

Liaison :

À titre d'organisme parrain, le CCLAT aide à l'organisation des réunions, assurant le soutien du secrétariat au président et au GTNP.

Paramètres :

Le terme « politique » renvoie à la somme de ces considérations [c.-à-d. les options et les recommandations] sur lesquelles s'appuie une ligne de conduite particulière visant le contrôle, la prévention, l'intervention précoce, le traitement et /ou la réadaptation des méfaits associés aux problèmes de consommation d'alcool et d'autres drogues. Les recommandations en matière de politiques qui sont mises au point par le groupe ne sont pas exécutoires pour les organismes participants.

Principes :

Les discussions et activités du groupe de travail seront guidées par les principes suivants :

- ◆ le continuum des risques et des interventions – stratégies qui améliorent la santé et qui aident à prévenir les problèmes liés aux toxicomanies, y compris la prévention, la détection précoce, l'intervention et la réadaptation;
- ◆ l'efficacité de la politique – la politique, dans sa conception et sa mise en œuvre, doit inclure la prise en considération de facteurs liés à l'efficacité et à l'efficience, et elle devrait être fondée sur une recherche objective (c.-à-d. pratiques exemplaires);
- ◆ la pertinence – favorisée par la communication avec les parties intéressées dans ce dossier.

Paramètres :

- ◆ Les membres chercheront à obtenir des commentaires officiels du Conseil du CCLAT et d'autres parties concernées sur les tendances actuelles et nouvelles qui exigent une discussion à titre d'enjeux éventuels en matière de politiques.
- ◆ Évaluer l'applicabilité de sujets spécifiques pour prise en considération par le groupe affilié.
- ◆ Discuter de l'enjeu et déterminer les paramètres et la portée en vertu desquels un examen des politiques devrait être mené, notamment, déterminer le besoin d'un document de travail national sur les politiques.
- ◆ Attribuer la tâche à un organisme membre ou à un particulier.
- ◆ Réviser les documents de travail sur les politiques et déterminer l'orientation stratégique pour prise en considération par le Conseil du CCLAT et peut-être d'autres organismes à leur demande.
- ◆ Toute dépense associée à la préparation des documents de travail est habituellement assurée par l'organisme participant, quoiqu'il y ait des possibilités de partager les frais selon les ressources disponibles.

Responsabilités :

1. Les membres et organismes participants doivent assumer leurs propres frais de déplacement et d'hébergement.
2. Réviser les documents de travail sur les politiques et déterminer l'orientation stratégique pour prise en considération par le Conseil du CCLAT.

Composition :

La composition du groupe de travail reflètera le point de vue national au chapitre des problèmes de toxicomanie et des politiques publiques, de même que la nature diversifiée des discussions de politiques. Les membres devraient déterminer la composition du groupe affilié, et le président devrait communiquer avec les candidats possibles afin de connaître leur niveau d'intérêt et solliciter leur participation. Le groupe devrait inclure des membres représentants du CCLAT, des milieux universitaires du domaine des toxicomanies, de Santé Canada, des gouvernements provinciaux et territoriaux, des organismes de lutte contre les toxicomanies et des milieux de recherche en toxicomanie en général.

Le rôle et la responsabilité du président sont d'assurer un lien avec le CCLAT.

Réunions :

Le Groupe de travail national devrait prévoir la tenue de réunions au moins deux fois par année, de préférence au printemps et à l'automne. Les réunions devraient être planifiées en même temps que d'autres activités liées aux toxicomanies afin de minimiser les frais de déplacement des membres. La date des réunions subséquentes devrait être déterminée lors de la séance précédente.